

# VILLE D'ISTRES

## CONSEIL DE QUARTIER EST DU 20 DECEMBRE 2018

*La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 03, sous la présidence de Monsieur Lionel BOUCHAUD, Adjoint de quartier.*

**M. BOUCHAUD**.- Bonsoir à tous. Avant de commencer, nous allons excuser l'absence de M. François Bernardini et de Mme Nicole Joulia qui sont retenus à l'extérieur pour des choses politiques. Vous aurez la chance d'avoir M. Casado, M. Garcia et moi-même. Je ne sais pas si c'est une chance mais ce sera ainsi.

*(M. Bouchaud procède à l'appel des Conseillers de quartier.)*

*(Arrivée de M. Leban.)*

Nous avons un nouveau membre du Conseil syndical des copropriétaires des Hauts de Suffren, M. Guy Pujol. Soyez le bienvenu. C'était pour que tout le monde vous voie.

*(Arrivée de Mme Brahmia.)*

### I. COMMUNICATIONS

- Environnement :
- Plan communal de désherbage

**M. GARCIA**.- Bonsoir Mesdames et Messieurs. C'est moi qui ai l'honneur et l'avantage de démarrer ce Conseil de quartier, avant de laisser la parole à Vincent Tricon que j'ai vu arriver, qui fait partie du département environnement et développement.

Le maire a souhaité que nous évoquions à nouveau auprès de vous le plan communal de désherbage afin que cela puisse bien entrer dans les états d'esprit de tout le monde. Le fait qu'il y ait des herbes un peu persistantes ou dont l'éradication est plus longue a une explication. Ce n'est pas un abandon des services sur l'entretien de la voirie publique, c'est évidemment une nouvelle mise en place qui nous est dictée par les textes réglementaires, la loi Labbé, qui interdisent l'usage de produits phytosanitaires. Cette disposition a été imposée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à l'ensemble des collectivités mais elle va être étendue puisqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019 cela va vous concerner, vous administrés directement, puisque vous ne pourrez plus acheter tout ce qui, peu ou prou, ressemble à du Roundup. Ces dispositions ont donc mis en place un plan communal de désherbage au niveau de la Ville d'Istres et Vincent Tricon va prendre le relais pour vous expliquer la situation actualisée.

**M. TRICON**.- Merci beaucoup, Monsieur le Maire adjoint. Effectivement, la Ville d'Istres, dans ce contexte réglementaire, a lancé son plan communal de désherbage en fin d'année 2017 jusqu'en début d'année 2018. Cette étude qui a duré 6 mois a été réalisée par le Bureau d'études FREUDON PACA. Aujourd'hui nous rentrons dans la phase opérationnelle du plan communal de désherbage. Vous avez certainement constaté dans la revue mensuelle « Istres Mag » plusieurs articles à ce sujet et il y en aura encore dans les prochains numéros en 2019. Le plan de formation est également en cours et l'ensemble des agents des services concernés a été formé. Il en manque encore 2. Cela concerne les services cimetières, les services entretien des écoles, les services espaces naturels, espaces verts et propreté urbaine du cadre de vie, et les services en lien avec les relations avec les administrés. Ceci est la phase opérationnelle du plan communal de désherbage.

Nous allons également acquérir du matériel alternatif au désherbage chimique au cours de l'année 2019. Nous avons reçu une subvention de l'Agence régionale de l'Eau pour cette acquisition à hauteur de 50 %. Cela va rentrer en phase vraiment opérationnelle le mois prochain. L'objectif final de la Ville à travers ce plan communal de désherbage est la candidature au label national « Terre Saine ». C'est un label qui est très difficile à obtenir, une seule Ville l'a obtenu en région PACA. En 2019 nous allons donc candidater à ce label qui récompense les Villes qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires depuis un minimum d'une année. Merci.

**M. BOUCHAUD**.- Merci. Avez-vous des questions ?

**M. LEBAN**.- Quel type de matériel allez-vous acquérir ? J'imagine des désherbeurs thermiques, mais est-ce qu'il y en a qui sont sans fil, etc. ?

**M. TRICON.**- Dans la liste de matériel à acquérir il y a effectivement des désherbeurs thermiques à flamme directe qui permettent de brûler tout simplement la végétation. Il va y avoir du matériel essentiellement à batterie. Ce n'est plus du matériel thermique qui fonctionne avec des hydrocarbures, ce sera du matériel électrique, donc beaucoup plus confortable, pour les agents d'abord, et pour l'environnement ensuite, puisqu'il n'y a plus de bruits et plus de nuisances. Ce matériel électrique est constitué essentiellement de réciprocatrices, qui sont en gros des débroussailleuses qui permettent de couper l'herbe, et des cerceuses, c'est-à-dire des machines qui permettent d'écrouter le premier centimètre de surface du sol. C'est essentiellement ce type de matériel.

(Arrivée de M. Mayor et M. Carpentier.)

Après il y a énormément de matériel manuel, parce qu'il n'existe pas qu'une seule solution de désherbage mais plusieurs. C'est pour cela que l'on parle de gestion différenciée. Les espaces seront gérés en fonction des objectifs différents d'entretien, en fonction de plusieurs paramètres. L'acquisition de matériel alternatif sera donc complétée par du matériel manuel qui fonctionnera à l'huile de coude.

**M. BOUCHAUD.**- Merci. Il n'y a pas d'autres questions ?

**Mme CABBILLAU.**- Bonsoir. Aurons-nous la possibilité d'appeler « Allo Travaux » pour les soucis d'herbage sur la voirie ? Ou y a-t-il une autre procédure ?

**M. TRICON.**- Il n'y aura aucune incidence sur la procédure qui existe aujourd'hui. Le plan de désherbage veut simplement un changement des pratiques. Pour vous, en tant qu'administrés, les procédures seront les mêmes. Après, le plan de communication voulu dans le plan de désherbage a l'objectif principal d'expliquer la démarche aux administrés et de faire accepter la présence de végétation naturelle.

**Mme CABBILLAU.**- On est bien d'accord que sur les trottoirs c'est à chacun de s'en occuper. Toutefois, sur la route ou sur la chaussée, aujourd'hui, quand les riverains appellent, rien n'est fait. Nous sommes dans un quartier qui est très vert, donc puis-je dire à chacun d'appeler ? Va-t-il y avoir des campagnes organisées ?

**M. TRICON.**- Techniquement, sur le terrain, rien ne va changer par rapport à ce qui se passait auparavant. Ce sont les manières de désherber qui vont changer.

**M. BOUCHAUD.**- Vous avez toujours « Allo Travaux » à votre service.

**M. CASADO.**- Il n'y a pas un cantonnier à demeure. Vous appelez « Allo Travaux ». Sachant qu'avant on mettait du glyphosate, du Roundup, là on ne peut plus le faire. C'est soit ils le font manuellement, soit avec les nouveaux matériels, mais le principe reste le même. Vous avez des herbes envahissantes sur les trottoirs, en bordure des chaussées, vous appelez « Allo Travaux » et l'on organise la manipulation.

**Mme GODART.**- Je pense qu'avec cette technique de désherbage, lorsque l'on attaque une racine, cela va mettre plus de temps à repousser que lorsque c'était le Roundup, les passages seront donc moindres.

**M. CASADO.**- Il est clair que cela ne nous arrange pas. Avec le Roundup ça attaquait les racines. Et ça attaque autre chose d'ailleurs, c'est pour cela que ça a été interdit.

**Mme GODART.**- Je pensais que c'était superficiel.

**M. CASADO.**- Tandis que maintenant on coupe. Donc si nous avons des climats comme nous avons eu tout l'été, et encore au mois d'octobre, il est clair que la végétation pousse.

**Mme GODART.**- Si c'est thermique, je pensais que les engins brûlaient la racine.

**M. CASADO.**- Non. Cela dépend des plantes.

**M. TRICON.**- En fait le désherbage thermique détruit la partie aérienne de la plante mais les graines restent. Donc à la prochaine pluie, les graines vont regermer et repousser.

**Mme GODART.**- On n'y gagne rien alors.

**M. TRICON.**- On y gagne en termes de pollution de l'eau. Le but de la loi Labbé est d'interdire les produits chimiques qui se retrouvent dans les eaux superficielles.

**M. BOUCHAUD.**- C'est bon pour tout le monde avec le désherbage ? (Pas d'observation.)

- Cadre de vie :
  - Accueil mairie : élargissement des horaires d'accueil du public et prise de rendez-vous sur Internet

**M. BOUCHAUD**.- La Ville d'Istres s'est engagée depuis 2011 dans la démarche « Qualiville », certification AFNOR de labellisation des services d'accueil et de délivrance de prestations administratives et familiales. La journée continue le lundi de 8h à 18h reste inchangée. Depuis le lundi 3 septembre 2018 la Mairie a élargi ses horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville de 45 minutes de plus par jour du mardi au vendredi pour répondre mieux aux besoins des usagers, soit une amplitude horaire de 43 heures par semaine. A noter que cette extension d'horaire s'applique également aux mairies annexes du Prépaou les lundi et mercredi de 13h45 à 17h45, et d'Entressen les mardi et jeudi de 13h45 à 17h45. Est-ce clair pour tout le monde ? Vous avez déjà dû vous en apercevoir.

La prise de rendez-vous sur Internet. Toujours dans la démarche « Qualiville », la Ville d'Istres a mis en place un nouveau service de prise de rendez-vous en ligne depuis le site Internet « www.istres.fr » sur le kiosque citoyen. Ce service en ligne permettra aux usagers d'effectuer sur Internet une demande de rendez-vous pour les démarches administratives concernant les passeports ou cartes d'identité, les démarches d'état-civil (mariages, pacs, etc.), et les pré-inscriptions pour les services de la petite enfance. (Pas d'observation.)

- Installation de sanitaires publics : parc Marcel Guelfucci, plage du Ranquet et gare routière

**M. BOUCHAUD**.- Nous allons donner la parole à M. Marc Benchenafi, Directeur des services techniques.

**M. BENCHENAFI**.- Merci de me donner la parole. Bonsoir à toutes et à tous. C'est simplement pour vous informer que 4 sanisettes publiques à nettoyage automatique ont été installées sur la commune. 3 se situent dans le périmètre du Conseil de quartier Est, parc Marcel Guelfucci, plage du Ranquet et gare routière (la nouvelle qui est en cours de finition, en parallèle des travaux de la gare routière). Elles seront opérationnelles après le passage du Consuel, c'est ce qui permet de vérifier l'installation électrique et notamment sa conformité. Elles seront mises en service mi-janvier. Et hier a été voté en Conseil municipal un montant de 20 centimes pour accéder à ces sanisettes. Le coût de l'opération TTC pour les 4 sanisettes est de 237 265 €, dont 143 000 € pour l'achat des 4 sanisettes et 93 000 € de génie civil, dans le support et le raccordement électrique.

**M. CASADO**.- Il va falloir y aller pour amortir.

**Mme GAUBE**.- Sont-elles payantes ?

**M. BENCHENAFI**.- Je viens de le dire. Il va falloir vous procurer des pièces de 20 centimes. Et à titre d'information, le Conseil départemental a subventionné à hauteur de 70 %.

**M. BOUCHAUD**.- Merci, Monsieur Benchenafi. Y a-t-il des questions ?

**M. NUNEZ**.- Pourquoi 20 centimes ?

**M. BOUCHAUD**.- Vous pensez qu'il fallait mettre plus cher ?

**M. NUNEZ**.- La question est : pourquoi pas gratuites ?

**M. BOUCHAUD**.- Parce que quand c'est gratuit, l'intérieur est dégradé.

**Mme GAUBE**.- Si c'est payant, cela va être fait à côté.

**M. BOUCHAUD**.- 20 centimes, cela reste quand même...

**Mme GAUBE**.- Les enfants n'ont pas forcément 20 centimes dans la poche quand ils vont au parc.

**M. BOUCHAUD**.- Les enfants sont accompagnés. Merci, Monsieur Benchenafi.

- Jeunesse et Loisirs :
  - Rentrée scolaire 2018

**M. BOUCHAUD**.- Pour la rentrée scolaire 2018 nous avons l'Adjointe au scolaire, Mme Emmanuelle Pretot, qui va nous rapporter cela au micro.

**Mme PRETOT.**- Bonsoir à tous. La rentrée a été sereine. Pour rappel, la Ville comprend 13 écoles élémentaires et 13 écoles maternelles qui accueillent 4 539 élèves répartis sur 182 classes, dont 3 ULIS. Une ouverture de classe s'est faite à Jean Moulin. En raison de l'évolution urbaine de la ville, la municipalité a redéfini la carte scolaire pour la rentrée 2018 et celle-ci sera revue cette année en raison de la construction du nouveau groupe scolaire chemin de Capeau dont l'ouverture est prévue pour septembre 2019, et en raison de la fermeture de l'école Sainte Catherine qui sera effective pour cette même rentrée de septembre 2019.

Concernant les moyens matériels et les travaux dans les écoles, pour celles entrant dans le secteur du Conseil du quartier Est. Pour l'école Pierre Armanet, aménagement des bordures plus réfection clôture du plateau sportif pour un montant de 41 844 €. Pour l'école Jacqueline Auriol, la reprise complète du barreaudage pour 46 945 €, la mise en place de filet de protection et l'installation de deux cages de foot sur le plateau sportif pour 36 580 €. Pour l'école Jean Moulin, l'étanchéité d'une partie du toit-terrasse en élémentaire pour 38 000 €. Pour toutes les écoles, des ventilateurs ont été installés pour un coût total de 145 116 € et des serrures boutons, qui rentrent dans le cadre du PPMS pour se protéger des attentats et des intrusions, sur l'ensemble des groupes scolaires pour 18 000 €. Sur l'ensemble de la ville, le montant total des travaux s'élève à 911 119 €, sans les menuiseries.

Pour terminer, pour que les enseignants puissent effectuer leur travail, un crédit de 34 € par élève est attribué, pour un total de 176 227 €. Se rajoutent après d'autres budgets : commandes pour du matériel de sport, aides pour les projets aidés (pour des transports, des interventions), ainsi que les photocopies et les commandes pharmacies.

**M. BOUCHAUD.**- Merci, Madame Pretot. Y a-t-il des questions ?

**M. LEBAN.**- J'aimerais savoir ce que devient l'école Sainte Catherine.

**Mme PRETOT.**- L'école Sainte Catherine va disparaître, purement et simplement. Elle va être rasée.

**Mme GAUBE.**- Et les enfants iront à Gouin ou à la nouvelle école de Trigance ?

**Mme PRETOT.**- C'est ce que j'ai expliqué. Normalement il va y avoir un redéploiement des effectifs en fonction de cette nouvelle carte scolaire, il y aura des glissements de certains enfants sur Trigance et d'autres resteront sur Gouin, sur l'école Calamand.

**M. NUNEZ.**- On parle bien de l'école maternelle ? Les enfants sur Trigance ?

**Mme PRETOT.**- Non. Les enfants du centre-ville seront affectés, soit sur l'école à proximité (Calamand, Gouin, Auriol), soit sur Jean Moulin.

**M. CASADO.**- Qu'avez-vous, Monsieur Nunez ? Qu'est-ce que vous ne comprenez pas ?

**M. NUNEZ.**- Je n'ai plus d'enfants en âge d'aller à l'école mais ils y sont allés. Je trouve que supprimer ce groupe scolaire de proximité, puisque l'ensemble du centre-ville y allait à pied...

**M. CASADO.**- Il n'y a plus que 2 classes. S'il y a moins d'enfants en centre-ville mais plus à Trigance, vous comprenez bien qu'il faut répartir.

**M. NUNEZ.**- Je suis d'accord sur le fait qu'il faille répartir, mais je trouve qu'on les envoie très loin.

**M. BOUCHAUD.**- Calamand, Gouin, ce n'est pas bien loin.

**M. CASADO.**- Même Auriol.

**M. BOUCHAUD.**- Il y a peut-être moins d'enfants dans le centre-ville, vous avez raison.

**Mme GODART.**- Mais ce n'est pas parce qu'il y a moins d'enfants que l'école est détruite.

**M. BOUCHAUD.**- Non. Ce n'est pas la raison pour laquelle elle est détruite.

**Mme GODART.**- Cela s'inscrit dans un plan d'occupation. Mais il y aura quand même des bus mis à disposition pour faire le ramassage scolaire.

**M. BOUCHAUD.**- Bien sûr.

**Mme GODART.**- Ce qui augmente l'amplitude horaire de ces enfants pour aller à l'école.

**M. BOUCHAUD**.- Très légèrement.

**Mme GODART**.- Il faut compter une demi-heure de plus par jour quand même.

**M. BOUCHAUD**.- Cela dépend de l'endroit où demeurent les enfants.

**Mme PRETOT**.- En général non. Par exemple, du Castellan jusqu'à Auriol il y a à peu près 5 minutes de bus. Pas davantage.

**M. BOUCHAUD**.- S'il n'y a pas d'autres questions, nous passons au rapport 5. (Pas d'observation.)

- Conseil municipal des jeunes : rencontre intergénérationnelle et appel à candidature au service civique

**M. BOUCHAUD**.- Pour le Conseil municipal des jeunes, nous avons la chance d'avoir la Conseillère municipale chargée de la jeunesse qui va vous expliquer tout cela, Mme Céline Camoin.

**Mme CAMOIN**.- Les 48 membres du Conseil municipal des jeunes se sont réunis le mercredi 12 septembre dernier pour leur réunion de rentrée placée sous le signe du devoir de mémoire. Ils ont pu rencontrer les membres de l'Association du souvenir français ainsi que M. Pierre Fontaine, un grand résistant et un grand combattant de 95 ans. Ces échanges ont participé au renforcement du lien intergénérationnel. De plus, le 11 novembre, certains jeunes élus étaient présents pour célébrer le centenaire de l'armistice organisé par la Commune. D'ailleurs, leur participation à toutes les commémorations fait partie de leurs devoirs d'élus.

Ensuite, 6 de nos jeunes conseillers se sont également rendus à Paris, j'ai eu la chance de les accompagner, du 26 au 29 octobre, pour assister au douzième Congrès de l'ANACEJ, l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes. Avec d'autres jeunes élus de toute la France, les jeunes conseillers istréens ont pu réfléchir ensemble sur des solutions pour que chacun puisse trouver sa place avec ses différences.

Pour information, ils se réuniront en séance plénière publique le 2 février 2019 à 10h en salle du Conseil municipal et présenteront leurs projets à M. le Maire ainsi qu'aux élus présents.

Ensuite, dans le cadre de son agrément, la Commune d'Istres accueille 8 jeunes Istréens de 18 à 25 ans pour des missions d'intérêt général établies et coordonnées par la Direction de la citoyenneté. Ces missions consistent en : la récupération de fruits et légumes pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale (le CCAS), l'animation du foyer de la Régalido, en passant par l'aide aux devoirs et l'organisation de la Fête de l'autre, ou encore le « Grand Istres Propre », ainsi que la contribution aux actions environnementales. Ce dispositif est en place sur la ville depuis 2012 et, pour la deuxième année consécutive, 2 jeunes en service volontaire européen sont associés aux 6 jeunes du service civique sur une période de 9 mois, d'octobre 2018 à juin 2019. Les nationalités italienne et hollandaise sont représentées. Au cours de cet engagement qui donne lieu au versement par l'État d'une indemnité de 473 € nets et de la prise en charge des repas, ils bénéficient d'un soutien dans la réalisation des missions, d'un accompagnement dans la définition de leur projet professionnel, et d'une formation citoyenne complète.

**M. BOUCHAUD**.- Merci, Madame Camoin. Y a-t-il des questions ? (Pas d'observation.)

- Centre de vacances de Couloumé

**M. BOUCHAUD**.- Mme Carine Imbert, Directrice de l'Office de tourisme, va nous parler du centre de vacances de Couloumé. Merci.

**Mme IMBERT-CAPONI**.- Bonsoir à tous. Vous savez que la Ville d'Istres a un château dans le Gers dans la ville de Couloumé, il subit actuellement pas mal de rénovations. La cour est un monument qui est utilisé par l'ensemble des classes vertes de la Ville et actuellement une phase de développement se fait avec beaucoup de professionnels dans le Gers pour développer l'activité commerciale de ce château, à savoir la location du château pour des mariages ou pour des séjours divers et variés. Il y a donc la salle du pressoir qui a été totalement modifiée et réaménagée, tout comme les abords du château, et également la cour ronde qui est en cours de restauration. Avez-vous besoin d'autres précisions ?

**M. BOUCHAUD**.- Il faut demander à l'Assemblée. Pour moi c'était parfait, Madame la Directrice. Merci beaucoup. (Pas d'observation.)

- Sécurité :
- Airnuc 2018 – Exercice national de sûreté nucléaire

**M. BOUCHAUD.**- Le rapport suivant porte sur l'exercice national nucléaire qui a été fait à Istres les 6 et 7 novembre. Je donne la parole à M. Dominique Drouvroy, Conseiller municipal en charge des anciens combattants, des actions patriotiques et de la défense.

**M. DROUVROY.**- Bonsoir. La base aérienne 125 d'Istres participe à la dissuasion nucléaire et, de ce fait, doit s'entraîner à faire face à un hypothétique accident d'origine radiologique. Pour cette raison, ce site fait l'objet d'un Plan Particulier d'Intervention qui définit l'organisation des secours en vue de protéger la population, les biens et l'environnement, en cas de sinistre dépassant les limites de la base. La Préfecture des Bouches-du-Rhône a donc organisé en partenariat avec l'armée de l'air un exercice les mardi 6 et mercredi 7 novembre dernier, impactant tous les services de l'État mais aussi la Commune. Ce type d'exercice, qui a nécessité plusieurs mois de préparation, se déroule tous les 4 ans. M. le Maire a donc été informé par M. le Sous-préfet d'arrondissement du début de l'exercice le mardi 6 novembre au matin et a déclenché immédiatement son Plan Communal de Sauvegarde, le PCS, qui détermine en fonction des risques connus les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes sur la commune. Il fixe également l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. La première journée nous a permis de tester en temps réel le grément de l'organisation communale mais aussi la réactivité de nos services et la nécessaire coordination avec ceux de l'État. La seconde journée était, quant à elle, consacrée à la phase post-accidentelle d'un accident radiologique en vue d'un retour vers la normale. Quelles mesures prendre par exemple sur l'environnement et la consommation suite à un évènement radiologique, aussi minime soit-il. Cet exercice a aussi été l'occasion de mettre en œuvre notre dispositif d'alerte en masse des populations par téléphone, la télé-alerte. Cet exercice fera l'objet d'un retour d'expérience.

**M. BOUCHAUD.**- Merci, Monsieur Drouvroy. Y a-t-il des questions ?

**M. PUJOL.**- Comment fonctionne le service de télé-alerte ?

**M. BOUCHAUD.**- M. Olivier Mayor, Adjoint au maire de la sécurité.

**M. MAYOR.**- Bonsoir à tous. Dans le cadre de l'exercice Airnuc nous avons été en relation directe sous l'autorité de M. le Sous-préfet et l'exercice part d'un scénario que nous ne connaissons pas à l'avance. A partir du moment où le PCS est mis en place, comme l'a dit de manière précise mon collègue Dominique Drouvroy, nous sommes en relation avec les forces de police nationale et nous mettons en œuvre au niveau du service de police municipale une permanence absolue en fonction des instructions qui sont données. Des numéros fixes existent afin que nous puissions être contactés. Les informations passent par l'autorité préfectorale et l'autorité de police nationale et nous remontent pour que, sur le terrain, nous puissions suivre le scénario tel qu'il se déroule. C'est un exercice de grande ampleur qui mobilise tous les 2 ans un grand nombre de personnes.

**M. CASADO.**- Je pense que Monsieur voulait savoir comment il était prévenu. En fait il faut aller sur le site de la Ville et s'inscrire pour recevoir un message quand ce plan est déclenché.

**M. MAYOR.**- Excusez-moi, je n'avais pas compris le sens de la demande relativement à cela. Je pensais que vous vouliez joindre au niveau des lignes en cas d'urgence ou si vous étiez observateur ou témoin d'un problème lié à l'exercice. Nous avons sur le site Internet de la Ville une zone, comme l'a dit mon collègue Eric Casado, pour que vous puissiez vous inscrire, et à partir de là, la communication passe par ce site-là.

**M. BOUCHAUD.**- Merci, Monsieur Mayor. Il n'y a pas d'autres questions ? (Pas d'observation.)

- Comité Communal des Feux de Forêt – Bilan de la saison estivale

**M. BOUCHAUD.**- En l'absence de M. Aragneau, je vais lire le rapport.

C'est M. le Maire qui parle : « Je voudrais maintenant adresser des remerciements appuyés aux 35 bénévoles qui constituent le Comité Communal Feux de Forêt, sous le commandement de Jean-Pierre Bernardini, pour le formidable travail qu'ils ont accompli durant la saison estivale et grâce auxquels nous avons pu vivre un été serein. Nous avons, certes, bénéficié d'une météo clémente cette année, mais il n'empêche que nous avons tous croisé durant les mois d'été les voitures orange qui sillonnaient nos routes et massifs forestiers et qui, il faut bien l'avouer, forçaient l'admiration, car nous avons vécu un été caniculaire et patrouiller durant des heures dans un véhicule, même très bien équipé, n'était pas chose aisée.

Le rapport d'activité de cette instance nous donne la mesure de leur action. Du 1<sup>er</sup> juillet au 5 septembre, les deux véhicules du Comité ont parcouru 1 590 km, avec des secteurs précis sous surveillance, notamment ceux qui avaient été la cible des pyromanes en 2016 et 2017. Sur 35 bénévoles, 33 ont participé aux différentes missions. Le champ d'action du Comité des feux de forêt s'est d'ailleurs étendu aux exercices de simulations d'attentat terroriste organisés par le SDISS. Évidemment, l'altruisme qui anime ces bénévoles a motivé d'autres interventions spontanées,

comme la prise en charge d'une personne âgée en détresse sur le bord de la route en attendant l'arrivée des secours, ou encore la mise en place d'un balisage de sécurité à la vue de l'effondrement d'un mur de clôture sur le trottoir.

Nous ne pouvons que remercier et féliciter ces personnes pour leur engagement civique et le temps qu'elles prennent sur leur vie privée et qui, au-delà des missions estivales, se consacrent encore durant l'année à des formations, l'apprentissage de la réglementation, notamment sur les obligations légales de débroussaillage, l'emploi du feu et la surveillance de l'état des ouvrages DFCI que sont les chemins forestiers, les barrières et les points d'eau. Alors, merci et bravo, Mesdames et Messieurs du Comité communal feux de forêt.

Y a-t-il des questions ? (Pas d'observation.)

- Projets structurants :
- Bilan étape de la fibre optique

**M. BOUCHAUD**.- M. Christophe Imbert, Directeur des projets, pour un bilan étape de la fibre optique.

**M. IMBERT**.- Bonsoir à tous. Quelques points synthétiques concernant le déploiement de la fibre. Ce projet concerne près de 23 000 logements. Cela a débuté, concrètement, en septembre 2017 avec l'aménageur Orange, d'ici la fin de l'année il y aura 10 000 logements raccordés. Un changement assez majeur a été opéré au mois de juillet dernier, à savoir, l'autorité de régulation, l'ARCEP, a validé les discussions qu'il y avait entre SFR et Orange. Concrètement, SFR va reprendre la main sur le territoire d'Istres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cela nous préoccupe parce que nous étions quand même bien rodés dans le fonctionnement, surtout avec les équipes de pilotage de chez Orange et les équipes sous-traitantes. A savoir, dernièrement, 1 400 logements ont été déployés rien qu'en un mois. C'est pour cela que nous sommes quand même bien préoccupés. Nous avons réuni Orange et SFR il y a une semaine pour savoir les modalités de recouvrement, et là, notre inquiétude a été alimentée tout simplement parce que le protocole d'accord entre les deux aménageurs n'est toujours pas signé, alors qu'ils avaient annoncé à M. le Maire qu'au mois de juillet ceci était fait. Cela nous pose quand même un souci en termes de recouvrement, il faut se dire les choses. Pour cela, le maire a adressé en début de semaine un rapport au Président de l'ARCEP afin d'évoquer toutes ces préoccupations et nous attendons les réponses de l'ARCEP. En toute honnêteté, je pense qu'il va quand même y avoir une cassure au niveau de la dynamique le premier trimestre 2019 avec l'opérateur SFR. Ce n'est absolument pas pour décrier cet opérateur mais c'est qu'en même temps, comme il n'y a pas de protocole de signé, ils n'ont pas pu faire d'échanges entre eux d'ingénieries. Et comme ce ne sont pas les mêmes ingénieries, ils ne peuvent pas s'échanger les documents. Vous pensez bien qu'à partir du moment où ils vont commencer à se communiquer les documents ils ne vont pas pouvoir continuer le recouvrement comme cela, du jour au lendemain. D'où notre préoccupation.

Le point qui est quand même rassurant, et là où l'ARCEP a fortement insisté, c'est que ce déploiement doit se terminer fin décembre 2020. Au-delà de cette date, SFR aura des pénalités. Nous avons donc insisté auprès de l'ARCEP et nous serons très vigilants par rapport à cette date. Nous communiquons assez souvent avec eux, nous leur remonterons ces informations s'il y a d'éventuelles dérives.

Pour terminer, concernant l'ensemble des quartiers Est mais sans trop rentrer dans les détails. Le Ranquet était un quartier qui était quand même en déficit en termes de débit. L'Etang de l'Olivier est en train de se finaliser, une partie est déjà finalisée depuis un moment. Nous sommes en train de finaliser toute la partie est et j'ai pu échanger quelquefois avec M. Secchi. Nous avons ensuite la partie Romaniquette qui se fait. Je ne peux pas dire que tout le quartier de la Romaniquette est câblé parce qu'en fait le découpage de la fibre ne correspond pas au découpage géographique des quartiers. C'est pour cela que nous avons mis une procédure en place avec la DRA, la relation administrés. Si vous voulez avoir une information par rapport à votre adresse, vous communiquez votre nom, votre adresse, vos coordonnées, et à ce moment-là je fais les recherches et je vous contacte directement. C'est ce que je fais depuis quasiment un an et cela marche très bien.

**M. BOUCHAUD**.- Merci, Monsieur Imbert. Y a-t-il des questions ? C'est clair pour tout le monde. (Pas d'observation.)

- Pôle Femme Mère Enfant Simone Veil

**M. BOUCHAUD**.- Nous allons parler maintenant du Pôle Femme Mère Enfant et nous allons redonner la parole à M. Benchenafi, Directeur des services techniques.

**M. BENCHENAFI**.- Merci. Le Pôle Femme Mère Enfant est situé sur l'avenue des anciens combattants, les travaux sont en cours de finition. Pour faire simple et synthétique, par une délibération du 26 juillet dernier, le Conseil municipal a décidé d'appeler cet équipement Pôle Femme Mère Enfant Simone Veil. Le projet consiste en la construction de deux bâtiments sur la même emprise de terrain. Le premier établissement sera effectivement un Pôle Femme Mère Enfant qui accueillera en son sein des salles de consultation de spécialistes sur une emprise de surface de plancher d'environ 1 000 m<sup>2</sup>. Le second consiste en la construction d'un Multi-Accueil Collectif de 50 places. Les 50 enfants seront répartis en 3 sections sur une surface bâtie de 830 m<sup>2</sup>. Adossé à cela, un parking de 50 places de stationnement sera commun aux deux structures.

A titre d'information, le multi-accueil sera terminé fin janvier 2019, le Pôle Femme Mère Enfant fin février 2019, pour une inauguration prévue début mars 2019. Le coût de l'opération est de 4 830 000 € et le taux de subventionnement à environ 70 %.

**M. BOUCHAUD**.- Merci, Monsieur Benchenafi. Y a-t-il des questions ? (Pas d'observation.)

Vous gardez la parole, Monsieur Benchenafi, pour le point suivant.

- Point des travaux de la gare routière Ulysse, pôle d'échanges multimodal

**M. BENCHENAFI**.- A titre d'information –c'est un constat qui date de 2014– le pôle d'échanges d'Istres présentant un certain nombre de dysfonctionnements, la Métropole a porté ce projet qui est localisé au Palio à Istres, à proximité immédiate des arènes et du collège Pasteur. Ce projet consiste en l'aménagement des infrastructures de transport permettant notamment la circulation et le stationnement des transports urbains, par la création de 10 quais bus urbains accessibles, la reprise et la reconfiguration des voiries et espaces publics attenants, dont un parking de 32 places pour les VL, l'installation de mobilier urbain (abribus, potelets, corbeilles, etc.), l'extension et la rénovation du rez-de-chaussée du bâtiment voyageurs sur environ 205 m<sup>2</sup> à usage d'exploitation et commercial, avec la création d'un hall d'attente voyageurs, d'une agence de mobilité et d'un espace conducteurs, contrôleurs de lignes. Les travaux sont en phase de finition pour une livraison fin janvier 2019.

**M. BOUCHAUD**.- Merci. Y a-t-il des questions ? (Pas d'observation.)

Pour le rapport suivant nous allons passer la parole à Mme Sophie Barrat, DGA.

- Réhabilitation de l'ensemble immobilier du Castellan

**Mme BARRAT**.- Bonsoir. Dans le cadre des discussions du maire avec différents bailleurs sociaux, il les a amenés à réhabiliter leur parc locatif. Cela a déjà été le cas pour le Prépaou, pour les Echoppes, et là nous avons reçu les représentants de la cité du Castellan dont le bailleur est Erilia. Celui-ci a présenté son projet qui concerne 208 logements, le Castellan 1 et le Castellan 2, répartis sur 168 logements pour le premier et 40 pour le deuxième.

La réhabilitation est réalisée dans les normes des Bâtiments Durables Méditerranéens avec pour objectif de réduire les consommations de gaz, d'électricité et d'eau, mais aussi d'améliorer le confort acoustique, thermique, et la qualité sanitaire de l'air, aussi bien à l'intérieur des logements que dans les parties communes. Les travaux vont porter sur l'isolation thermique avec les toitures, façades, menuiseries, fermeture des loggias, etc. La rénovation des parties communes avec l'amélioration de l'acoustique, de l'esthétique et du traitement thermique (sols, murs et plafonds). Ils vont traiter aussi les boîtes aux lettres, la réfection de l'éclairage, les interphones, la mise en peinture, l'amélioration de la sécurité incendie. Et à l'intérieur des appartements, des faïences dans les pièces humides (sanitaires, salles de bain), mise en sécurité au niveau des installations électriques avec notamment le contrôle de la prise de terre pour chaque logement et la mise en conformité électrique des pièces humides, changement des sols souples dans les pièces dites sèches, changement des radiateurs et des têtes thermostatiques.

Nous avons initié une réunion publique de présentation le 26 juin à l'Hôtel de Ville. Les travaux ont commencé, les barrières ont été mis, etc. Le coût de cette réhabilitation est de 9,3 M€ et la chose à noter c'est que le bailleur n'a pas répercuté ces travaux sur une hausse quelconque de loyer. Ils commencent donc dès ce mois-ci et pour une durée de 16 mois.

**M. BOUCHAUD**.- Merci. Y a-t-il des questions ?

**M. NUNEZ**.- C'est un quartier relativement tranquille mais a-t-il été prévu de mettre des caméras dans ce lotissement ?

**Mme BARRAT**.- A l'intérieur, je ne pense pas. Dans le cadre de son projet, le bailleur n'a pas envisagé l'installation de caméras. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il ne va pas y en avoir dans le quartier parce qu'Erilia est à nos côtés pour le déploiement de la vidéoprotection. Dès les premières discussions avec les bailleurs sociaux je pourrai regarder et vous dire si nous en avons déjà une qui est prévue dans le coin. Mais dans le cadre de cette réhabilitation nous ne l'avons pas évoqué.

**M. BOUCHAUD**.- Pour le rapport suivant nous allons laisser la parole à M. Yves Garcia, Maire adjoint.

- Campagne de reboisement sur le secteur du Deven

**M. GARCIA**.- Merci, cher Collègue. Je voulais vous faire une restitution d'une belle opération qui a été réalisée assez récemment. Suite aux terribles incendies de 2016 et 2017, comme vous avez pu le voir, des travaux de Restauration des Terrains Incendiés, que l'on appelle les RTI, ont été engagés. Ce sont des travaux importants qui se



sont déroulés entre le 1<sup>er</sup> mai et plus récemment, octobre. A l'issue de ces travaux de restauration de terrains, nous avons réalisé une première grande opération de reboisement sur le plateau du Deven que nous avons calée sur 3 journées. Initialement nous devions le faire sur une journée mais nous avons été dépassés par notre succès. Cela s'est déroulé les 26, 27 et 3 décembre, avec pour objectif de permettre à la nature de se reconstruire plus rapidement en faisant une plantation d'envergure. L'objectif était aussi pluriel, puisqu'il était d'impliquer le plus largement possible mais aussi sensibiliser à l'environnement et apporter de l'explication et de la pédagogie aux plus petits. Nous avons mené cette opération en partenariat avec l'ONF, l'Office National des Forêts, avec lequel nous travaillons maintenant d'une manière étroite. Et puis nous avons pu regrouper le monde de la petite enfance, les tout-petits, avec 54 enfants des crèches, le monde de l'éducation avec plus de 300 enfants, mais aussi les Jardins des Tartugues, le Potager istréen des Maurettes, les chasseurs, les randonneurs de La Pierre Trouvée, des représentants des Comités d'Intérêt de Quartier de proximité (les Quatre Vents –M. Luciano, que j'ai vu ici, était là à deux titres, Président de l'Association de quartier et également faisant partie de l'Association des marcheurs de La Pierre Trouvée– la Prédina, les Pignes et les Heures Claires). Nous avons associé aussi les pensionnaires de l'ESAT de La Crau, pour nous c'est toujours une dimension importante.

Je voudrais dire deux mots sur l'engagement de l'éducation. Nous avons donc la petite enfance, je vous l'ai dit, les maternelles de Casimir Gouin, les CP et CE1 de Jacqueline Auriol, les CE1 et CE2 de Camille Pierron, les CM1 et CM2 de Camille Pierron et Pierre Armanet, et nous avons terminé le 3 décembre avec les CE2 et CM2 de La Clé des Champs.

Nous avons planté près de 400 arbres avec des essences pour une croissance rapide et maîtrisée. Évidemment, nous n'avons pas mis de résineux mais des feuillus : des chênes verts, des érables de Montpellier, des oliviers, des arbres de Judée, des amandiers et des micocouliers.

M. le Maire a initié cette opération le 26 novembre en plantant un olivier –qui est toujours présent et j'espère pour longtemps– qui, pour nous, symbolise la paix et l'espérance. L'ONF a remis au maire une charte qui fera partie, je pense, du prochain « Istres Mag », c'est la charte du promeneur en espace naturel. Cette manifestation s'inscrit tout naturellement dans la logique d'« Istres Propre et Durable » puisque nous avons déjà fait une première opération en début d'année, et nous allons envisager sur 2019 d'autres opérations. Nous avons un schéma directeur que nous sommes en train de construire avec l'ONF. Évidemment, nous allons alterner, il y aura des terres que nous allons laisser aérer, respirer, mais nous avons un schéma directeur qui va permettre de planter route de la Cabane Noire, Maurettes.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont associées à cette opération. Je peux vous dire que les enfants étaient contents et motivés. Vincent est là et je le charge de passer la parole à l'ensemble de l'équipe de l'environnement et développement qui a fait un travail remarquable. Nous pouvons même les applaudir, si vous le permettez. (Applaudissements.)

**M. BOUCHAUD**.- Merci. Effectivement, c'était une très belle opération puisque j'y ai participé, avec M. Drouvroy et Mme Camoin. Y a-t-il des questions ? (Pas d'observation.)

- Château des Baumes

**M. BOUCHAUD**.- Nous allons passer la parole à M. Christophe Imbert pour le Château des Baumes.

**M. IMBERT**.- Suite à des travaux de confortement des façades et une mise en sécurité des ouvrants réalisés en début d'année, le projet de réhabilitation du château est entré dans sa phase active avec une maîtrise d'œuvre qui a été mandatée tout récemment avec le Cabinet Matonti Architecture. Pour poursuivre les études, la toute prochaine étape va consister à nettoyer les gravats intérieurs, c'est ce que l'on appelle l'opération de curage intérieur. Pour finaliser, en gros, je vous donne les dates synthétiques. Les études auront lieu au mois de février, la consultation en mars, avril, mai, pour un démarrage des travaux, structure et façades, à partir du mois de juin 2019. L'objectif étant de finaliser les travaux au mois de mars 2020.

Nous travaillons par rapport à ce projet en étroite collaboration avec l'ABF, M. Gillet. Il faut savoir que ce bâtiment est destiné à accueillir des séminaires d'entreprises. Il y a un rez-de-chaussée, R+1 et R+2. Le rez-de-chaussée est essentiellement de l'accueil. Pour retrouver un peu l'aspect originel, l'ABF a souhaité, non pas que l'on crée un petit espace muséal mais que l'on reconditionne complètement une pièce. Cela a été porté sur l'ancienne salle à manger qui va retrouver toutes ses couleurs d'antan. Ensuite, au premier étage, il y aura essentiellement une salle de conférence, et au R+2 il y aura essentiellement des bureaux. Par rapport à cela, avec la nouvelle réglementation, il y aura un ascenseur, nous n'y échappons pas. Pour terminer cette présentation, il y aura également des espaces végétalisés et des éclairages d'ambiance qui mettront en valeur la bâtisse. Le coût global de cette opération est estimé à 2,4 M€, sachant que ce projet est subventionné par le Département à hauteur de 670 000 € et par un fonds de concours du Conseil de Territoire pour 665 000 €.

**M. BOUCHAUD**.- Merci, c'était très clair. Y a-t-il des questions ? (Pas d'observation.)

Tout le monde est ravi du Château des Baumes, alors c'est parfait.

- La Maison de quartier et le terrain multi-sports du Ranquet

**M. BOUCHAUD**.- M. Benchenafi va nous dire quelques mots sur la Maison de quartier et le terrain multi-sports du Ranquet –chers à M. Mariniello– que nous avons inaugurés samedi.

**M. BENCHENAFI**.- Pour ceux qui ont eu la chance d'être présents samedi dernier, la Maison de quartier a été inaugurée. C'est un projet qui consistait à réaliser 100 m<sup>2</sup> de plain-pied en mode constructif modulaire bois, comprenant deux bureaux, une salle polyvalente, des toilettes et des locaux techniques, et à l'extérieur, une aire de jeux pour enfants et un plateau sportif. C'est visible depuis la départementale D5. Le coût de l'opération est de 808 000 € TTC pour un total de subventions de 250 000 € conjuguant en même temps le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

**M. BOUCHAUD**.- Merci. Y a-t-il des questions ?

**M. MARINIELLO**.- Ce n'est pas une question mais des grands remerciements parce que pour nous c'est un aboutissement, comme vous le savez. Je tenais vraiment à vous remercier parce que cet équipement est très joli et à l'endroit où il est placé c'est même très beau. Et surtout, je tenais à vous remercier pour avoir honoré François Molina et Conception Moretto en ayant appelé ces deux équipements-là par leurs noms, car ces deux personnes ont marqué l'histoire du Ranquet.

**M. BOUCHAUD**.- Nous avons oublié de dire que la Maison de quartier s'appelle François Molina et le terrain multi-sports Conception Moretto. Vous avez bien fait de nous le rappeler, Monsieur Mariniello.

Pour le rapport suivant la parole est à M. Marc Fernandez.

- Assainissement et enfouissement des réseaux de l'Etang de l'Olivier

**M. FERNANDEZ**.- Bonjour, je suis Directeur opérationnel à la Métropole au Conseil de Territoire Istres Ouest Provence. Les travaux vont démarrer en 2019 sur le tour de l'Etang de l'Olivier. Ce sont des travaux de mise en place des réseaux d'assainissement pour desservir la totalité du tour de l'Etang de l'Olivier, notamment des chemins de Sorbes, du Tour de l'Etang de l'Olivier, de Saint Jean, du Blaqueiron, du Vieux Sulauze, de Quinsanne. Ces travaux vont s'accompagner également de travaux d'enfouissement des réseaux secs, d'élargissement d'une partie du chemin du Tour de l'Etang, quand ce sera possible (donc maximum 50 cm pour essayer de mettre un peu plus de confort dans la circulation du tour de l'étang), de reprise de la totalité de l'éclairage public, et bien entendu de réfection totale des voies qui seront concernées par ces travaux de mise en place des réseaux d'assainissement. Les travaux sont estimés aujourd'hui à 16 M€ hors taxes, 9 M€ qui sont consacrés aux réseaux d'assainissement et le reste pour les travaux de voirie. Les travaux vont démarrer en juin-juillet 2019 pour une durée de 20 mois.

**M. BOUCHAUD**.- Merci, Marc. Y a-t-il des questions ?

**M. GEFFRAULT**.- Avez-vous un calendrier précis, notamment pour l'organisation de compétitions sportives ? Sachant que début septembre il y a plusieurs épreuves qui se déroulent sur le chemin du Tour de l'Etang de l'Olivier.

**M. FERNANDEZ**.- Non, nous n'avons pas le calendrier, mais nous travaillons quand même en relation avec la Ville. Si la Ville souhaite que cela se fasse autour de l'étang, nous remettrons en état la voirie pour que vous puissiez faire vos manifestations et que les gens puissent courir en sécurité. Il n'y a pas de souci, bien entendu.

**M. BOUCHAUD**.- Vous voilà rassuré.

**M. FERNANDEZ**.- J'ai oublié de préciser que pour les travaux spécifiquement de voirie nous avons un engagement du Conseil départemental d'une participation à hauteur de 70 %. Il est quand même important de le dire.

**M. CASADO**.- Je précise aussi que cela ne va pas se faire d'un coup mais par tronçons. Avons-nous les tronçons ? Par quoi démarre-t-on ? Par chemin de Sorbes ?

**M. FERNANDEZ**.- Je ne les ai pas en tête. Effectivement, la maîtrise d'œuvre a prévu un phasage pour optimiser les travaux mais nous attendons quand même des propositions de phasage de la part des entreprises qui vont répondre et de plusieurs équipes en même temps sur le périmètre pour optimiser au maximum la durée des travaux et minimiser la nuisance au niveau des riverains. Le principe de faire ces travaux d'enfouissement, de mise en place des réseaux et de réfection de voirie au fil de l'eau du chantier, c'est justement pour minimiser les fermetures de voies et les nuisances pour les riverains.

**M. NUNEZ**.- Est-ce que quelque chose a été prévu pour faciliter la circulation à pied ou en vélo autour de l'étang ? Des pistes cyclables ont-elles été envisagées ?

**M. CASADO.**- Il n'y aura pas de pistes cyclables parce que la voie, malheureusement, ne s'y prête pas. Et s'il fallait faire des pistes cyclables il faudrait acheter du foncier, cela prendrait donc des années pour avoir la largeur suffisante. En revanche, ce qu'il va se passer, c'est que comme nous allons enfouir les réseaux secs, les roubines vont être comblées et cela va faire de l'emprise sur la largeur. Nous allons créer des refuges aux endroits où nous pouvons le faire pour les croisements de véhicules, et il va y avoir aussi des casses-vitesse. Aujourd'hui nous ne pouvons pas mettre de casses-vitesse parce qu'il s'agit d'une route départementale avec une limitation de vitesse à 70 km à l'heure et nous ne pouvons pas descendre en-dessous. Une fois que les travaux seront finis et que la voirie sera rétrocédée à la Commune nous pourrions à ce moment-là mettre du 50, voire du 30, là où il y aura des ralentisseurs. En plus, ce ne sont souvent que des riverains. Lors de ses Assemblées générales le Président du CIQ qui est là, M. Secchi, rappelle à tous ses administrés qu'il faut respecter un minimum parce qu'effectivement, il y a une voie à partager entre les piétons, les cyclistes et les véhicules.

**M. NUNEZ.**- J'aurais préféré un tour de l'étang naturel, hors route.

**M. CASADO.**- Une étude a été faite pour faire le tour de l'étang mais il faut savoir que nous avons une partie, la Roselière notamment, sur laquelle nous ne pouvons pas prévoir de pilotis ou de pontons puisque c'est une réserve « naturelle », même si elle est zone humide, dont on ne peut pas s'approcher.

**M. NUNEZ.**- Merci.

**M. BOUCHAUD.**- Monsieur Secchi, qui est le Président du CIQ, vous n'avez pas de questions ?

**M. SECCHI.**- Je suis souvent en rapport en particulier avec Mme Rupert, je discute donc avec elle et j'obtiens des réponses à toutes les questions que je me pose. Je connais tout ce qui a été annoncé et j'essaie de diffuser par mail aux riverains, pour ceux dont j'ai les adresses mail. Nous essayons aussi de diffuser l'information que vous avez diffusée via « La Feuille de l'Olivier » qui est distribuée 2 fois par an. En particulier, nous avons retenu que les travaux étaient phasés en 3 zones.

**M. FERNANDEZ.**- 4 zones, puisque la quatrième c'est le raccordement pour le refoulement des eaux usées, l'exutoire. Mais effectivement, sur le tour de l'olivier, en ce qui concerne les riverains, il y a 3 zones.

**M. SECCHI.**- Dès que nous avons de l'information nous essayons de la diffuser vers les riverains, et nous souhaitons travailler en étroite collaboration avec les gens de la Ville pour suivre ces travaux.

**M. BOUCHAUD.**- C'est bien le cas en ce moment.

**M. SECCHI.**- C'est le cas, oui. Ainsi que pour la fibre. Je tenais d'ailleurs à remercier publiquement M. Imbert parce que nous avons de l'information grâce à lui.

**M. BOUCHAUD.**- Merci. Nous avons terminé avec les communications.

La question numéro 2 porte sur le bilan « Allo Travaux », le bilan « Allo Quiétude », propreté et visites de quartier. Nous sommes là dans le domaine de M. Eric Casado.

**M. CASADO.**- Avant de parler du bilan je voulais revenir sur la question 16, parce que la Maison du Ranquet ce n'est pas la Maison de M. Mariniello, même s'il nous a remerciés.

**M. MARINIELLO.**- Je n'ai jamais dit le contraire.

**M. CASADO.**- Je le dis parce que si les CIQ qui sont présents ici veulent organiser des réunions, ils auront donc cet ouvrage à leur disposition. Je le précise.

## **II. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE, PROPRETE ET VISITES DE QUARTIER**

**M. CASADO.**- Dans le cadre des relations avec ses administrés, le maire a adressé 1 046 courriers à destination des habitants des quartiers Est, et ce du 1<sup>er</sup> janvier au 30 octobre 2018. Nous avons aussi mené une campagne d'enlèvement de tags qui s'est déroulée du 19 au 21 novembre. Nous avons enlevé de nombreux tags dans les quartiers Est, notamment 7 aux Heures Claires, 5 aux Arnavaux, 3 dans le quartier du Rouquier, et de nombreux au niveau des escaliers de la chapelle Sainte Famille sur le boulevard Painlevé. Va savoir pourquoi on tague les églises... Par ailleurs, ceux du skate-park au parc Marcel Guelfucci ont été enlevés aujourd'hui.

Pour le bilan « Allo Travaux », du 1<sup>er</sup> janvier au 30 octobre 2018, sur les 3 142 appels reçus pour l'ensemble de la commune, 1 299 venaient des quartiers Est, ce qui représente 41 %, ce n'est pas mal. Ils ont été principalement émis par les habitants du quartier des Echoppes pour 15 %, des Arnavaux et d'Istres centre pour 9 % chacun. Ils portent principalement sur des problèmes d'éclairage public pour 33 % et d'espaces verts pour 32 %.

Pour le bilan « Allo Quiétude », pour la même période, nous avons reçus 210 appels pour les quartiers Est sur les 475 reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 44 %. Ils ont été émis aussi par les habitants des Echoppes pour 17 %, Istres centre pour 16 %, et les Arnavaux pour 13 %. Essentiellement répartis sur des problèmes de nuisances sonores pour 22 %, et des problèmes de voisinage pour 13 %.

Concernant les travaux un peu plus importants, en 2018 nous avons investi 1 643 000 € dans les quartiers pour une vingtaine d'opérations. Je ne vais pas toutes vous les citer mais les plus grandes opérations ont été : la rénovation d'un tronçon du boulevard Jean-Jacques Prat pour 524 000 €, l'avenue du Vent des Dames avec la pose de lisses en bois et la création de places devant le point d'apport volontaire pour 17 000 €, l'aménagement de l'intersection entre le boulevard de Vauranne et le boulevard Jean-Marie l'Huillier pour 23 000 €.

Pour 2019, 95 opérations ont été chiffrées, ce qui représente 7 M€. Il faudra arbitrer pour essayer de rentrer dans le budget que nous avions pour 2018. Sachant que dans ces 7 M€ nous avons déjà 15 chantiers qui sont lancés, puisque nous n'avons pas pu les faire en 2018 et que nous les avons priorités. Il y en a là pour 250 000 €.

Dans les écoles, je ne vais pas vous faire le rapport puisqu'Emmanuelle vous a expliqué tout ce que nous avons fait dans les écoles tout à l'heure, en début de séance. Et concernant les espaces verts, nous avons mis une petite somme de 20 000 € pour le quartier des Quatre Vents, impasse et rue de la Montanière, aux Heures Claires, l'allée de la Sarigue, et aux Echoppes, l'aménagement paysager entre les bâtiments pour 7 740 €.

**M. BOUCHAUD**.- Merci, Monsieur le Maire adjoint. Y a-t-il des questions ?

**M. NUNEZ**.- Et le rond-point Boucasson/Leclerc, nous n'y avons pas droit ?

**M. CASADO**.- Nous n'en avons pas parlé parce que c'était dans les quartiers Ouest en fait. Mais vous avez pu constater que cela améliore nettement la circulation et nous n'allons pas le mettre à la cote définitive cette année, il va rester en provisoire. Même si cela va être un peu amélioré, parce qu'aujourd'hui on ne voit pas très bien avec les balises rouges, mais nous n'allons pas le faire d'une façon définitive cette année puisque nous allons, dans la foulée, créer un autre rond-point entre le chemin de la Fortune et l'avenue Guynemer (c'est le feu rouge qui est juste avant le passage), et un dernier après l'école Gouin, au niveau de ce que l'on appelle Fournitures Auto. Il y aura donc 3 ronds-points et nous vérifierons à ce moment-là si la fluidité s'effectue correctement. Puisqu'ils ont fait des études de circulation pour voir si cette fluidité est continue et pérenne, et à ce moment-là nous envisagerons de faire ces ronds-points de manière définitive.

**M. NUNEZ**.- Il n'y a pas beaucoup de place.

**M. CASADO**.- Ce sera le même type de rond-point que celui qui est en bas, au Tivoli. C'est-à-dire un rond-point franchissable, puisqu'on a les bus scolaires qui rentrent et qui vont jusqu'à l'école Gouin. Ce sera donc un rond-point franchissable qui améliorera nettement la circulation.

Et dans le futur –pour continuer dans les ronds-points, puisque notre objectif est qu'il y ait zéro feu rouge sur Istres– il faudra après faire celui qui est au niveau de Saint-Exupéry avec la route du Tour de l'Etang. Et le dernier à Bayanne, au chemin des Bellons, où se trouve le magasin bas prix. Il y aura aussi un rond-point à ce niveau. Nous commençons par le centre et nous élargissons vers la sortie de la ville. Il y a un schéma de circulation qui est prévu mais il ne faut pas que cela génère d'autres flux ailleurs. Avant de nous engager de manière définitive nous vérifions donc que ce soit bien cohérent. Sachant aussi que nous avons le Bus à Haut Niveau de Service qui nécessite des voiries spéciales et qu'il faut que les ronds-points soient aménagés en fonction de ce bus. Alors, si vous voyez des feux rouges aux ronds-points, ne vous inquiétez pas, c'est normal, c'est justement pour le bus. Ils l'ont fait à Vitrolles, à Aix aussi, quand le bus arrive sur un rond-point les feux se mettent au rouge, les gens s'arrêtent et le bus, qui est prioritaire, passe. Après, les feux redeviennent clignotants. Parce qu'il y a des gens qui me demandent « Pourquoi mettez-vous des feux rouges sur un rond-point ? ». C'est pour le bus.

**M. BOUCHAUD**.- Merci, Monsieur Casado. Nous avons fini avec « Allo Travaux » et nous allons passer aux questions écrites. M. Dhellin étant retourné dans le Nord, ce sera plus calme que d'habitude, cela nous fait des vacances.

### III. QUESTIONS ECRITES OU ORALES

**M. BOUCHAUD**.- La première question écrite est de Mme Chistine Bertagna, Présidente du Comité d'Intérêt de Quartier de la Grande Conque, en date du 14 décembre. Il y a 4 questions d'ailleurs, il n'y en a pas qu'une. « Bonjour, je suis surprise que le CIQ soit informé après que les choses soient faites. Par exemple, la demande de

M. Gros pour la mise en place d'un bloc de béton à l'intersection de l'allée de la Pastourelle et le haut de l'allée de la Volte de façon à condamner l'accès du chemin piétonnier. Demande que j'ai pu faire annuler et éviter que les travaux soient effectués car ils ne correspondaient pas aux besoins de la majorité des résidents mais seulement à ladite personne ».

**M. CASADO**.- Ce n'est pas un chemin piétonnier, c'est un accès des services.

**M. BOUCHAUD**.- La réponse de la Mairie : « Cette procédure est en place depuis de nombreuses années, sauf cas particuliers où le Président(e) du CIQ concerné est saisi(e) en amont (par exemple, pour l'enlèvement des arbres). Les interventions et opérations sont diligentées après avis des élus et des techniciens ».

**Mme BERTAGNA**.- Ce que je voulais dire c'est que souvent le CIQ est averti au dernier moment des demandes des résidents, et souvent cela ne correspond pas aux besoins du quartier. C'est vraiment un besoin personnel. Là, cette personne a demandé que cet accès soit bloqué alors que c'était juste une demande personnelle.

**M. CASADO**.- Il devrait être bloqué. Il devrait même y avoir une barrière DFCI. Ce n'est pas un accès piétonnier, c'est un accès des services pour aller entretenir derrière. Il y a des gens qui ne font pas partie de votre CIQ qui appellent « Allo Travaux » pour demander des interventions et il faut que nous aussi nous puissions gérer. Alors nous vous informons parce que cela concerne votre quartier, mais il faut comprendre aussi que s'il y a des nuisances pour une seule personne parce qu'il y en a beaucoup qui passent devant chez elle...

**Mme BERTAGNA**.- Non, on ne peut pas passer devant chez elle parce que c'est la dernière maison.

**M. CASADO**.- C'est un exemple, mais en général, il faut quand même que l'on s'inquiète de ce que l'on nous pose comme question, même si le CIQ n'est pas informé de cette demande. Nous vous le faisons par la suite, mais pas quand nous recevons.

**Mme BERTAGNA**.- C'est une personne qui a tendance à créer des soucis, elle a quand même une réputation assez particulière dans le quartier. Ce que je voulais dire c'est que c'était une demande qui allait enquiquiner énormément de monde dans le quartier. A partir du moment où la Mairie a répondu à cette personne en disant que cela ne se ferait pas parce que justement ce n'était pas dans l'intérêt de tout le quartier... Sans cette personne-là tout se passait très bien, il n'y a jamais eu de souci avec qui que ce soit. Ce n'est que cette personne-là qui a créé des polémiques.

**M. CASADO**.- Il faut la recruter.

**Mme BERTAGNA**.- Elle est reconnue pour être assez particulière. Cela se passe toujours très bien, il n'y a jamais eu de souci et tout le monde est content de pouvoir occasionnellement emprunter ce passage.

**M. CASADO**.- Sauf elle.

**Mme BERTAGNA**.- Elle en a quand même largement profité parce que pendant pratiquement un mois elle a fait faire des travaux et les personnes venaient y livrer les parpaings ou le ciment, et toutes les entreprises qui ont laissé des camions devant chez elle, même les week-ends, elle a quand même été bien contente que cet accès soit disponible.

**M. BOUCHAUD**.- La deuxième question est de Mme Santamaria, agent de la fonction publique. « Elle a été reçue par M. Laurent Bremaud pour une demande de pose de panneaux dans le parc de la Romaniquette signalant que les chiens doivent être tenus en laisse. Demande faite dû à l'agressivité de son chien envers les autres. Cette demande est tout à fait justifiable mais il faudrait que cette personne montre l'exemple et daigne ramasser les excréments de son chien lorsqu'elle le sort journalièrement dans le quartier ».

La réponse : « Tout comme vous, je déplore l'incivisme des propriétaires de chiens. Il a été positionné sur l'ensemble de la commune des distributeurs de sacs à déjections canines ». Vous les avez tous vus.

**Mme BERTAGNA**.- Oui, mais quand les excréments sont au pied des sacs, c'est se moquer de la *gueule* du monde. Je voudrais dire aussi que le chemin qui est en contrebas du chemin du Rouquier est très largement emprunté par les résidents de ce quartier pour se rendre en ville ou autre, et ce chemin est complètement infesté de crottes, c'est une horreur. Je l'emprunte régulièrement pour accéder à mon garage et il y a des moments où il faut se mettre en apnée parce que c'est épouvantable. Il y en a des seaux et les odeurs sont inimaginables. J'ai fait un courrier pour demander que les gens prennent quand même leurs responsabilités. La Mairie met régulièrement des sachets, parce qu'il y en a quand même quelques-uns qui s'en servent, mais il est vrai que c'est horrible. Nous ne savons plus comment faire pour sensibiliser les gens à être un minimum propres.

**M. BOUCHAUD**.- Nous sommes toujours dans l'incivisme.

**M. CASADO**.- On est bien d'accord avec vous. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas les moyens parce que sur le parc de la Grande Conque il y a 3 distributeurs, un à chaque entrée.

**Mme BERTAGNA**.- Là c'est vraiment en contrebas.

**M. NUNEZ**.- Ce qui marche c'est les coups de bâton ou le portefeuille.

**Mme BERTAGNA**.- Le portefeuille, ce n'est pas mal.

**M. CASADO**.- Monsieur Canovas, de combien sont les amendes pour les déjections canines ? Y a-t-il un projet d'arrêté ?

**M. CANOVAS**.- Pour apporter une réponse à votre demande, effectivement, c'est toujours l'incivisme des gens. Les gens qui sont propriétaires d'un chien sont responsables de leur chien, ou d'un tout autre animal. Tous les moyens ont été déployés sur la ville. Il est certain que nous, la police municipale, pourrions éventuellement verbaliser les gens qui ne respectent pas les espaces verts ou qui ont des chiens agressifs, etc., il y a des mesures qui existent. Encore faut-il que l'on puisse être présent au moment où le chien a envie de faire sa commission. Dans cette hypothèse-là, on prend l'identité de la personne, ensuite il y a une procédure qui est engagée et un jugement qui est prononcé. On pourrait éventuellement verbaliser avec un timbre-amende ou un arrêté municipal qui spécifierait que l'infraction est relevée à 15, 20, 25 ou 30 €, c'est tout à fait possible, mais il faut être présent au moment où la personne sort son chien. Et encore faut-il qu'il y ait le propriétaire aussi. Mais c'est extrêmement compliqué.

**Mme BERTAGNA**.- Souvent le propriétaire est là. Ce ne sont pas forcément des chiens qui sont laissés à l'abandon ou qui se promènent tout seuls. Ils sont souvent tenus en laisse.

**M. CANOVAS**.- Non, ce ne sont pas des chiens qui sont laissés à l'abandon, ce sont bien souvent des propriétaires de chiens qui les promènent dans ces espaces et qui, malheureusement, les laissent faire leurs besoins. Mais il y a aussi d'autres personnes qui laissent les chiens sortir de la maison pour qu'ils puissent un peu s'aérer. Il est compliqué de suivre toutes ces personnes-là et nous avons la même difficulté dans d'autres quartiers ainsi que dans le centre-ville.

**M. CASADO**.- Les CIQ ont aussi un rôle à jouer.

**M. CANOVAS**.- Les gens qui font preuve d'incivisme le font dans des parcs dédiés éventuellement aux enfants ou aux promeneurs, mais –M. Nunez qui est présent pourrait vous le dire– les gens qui habitent dans le centre ancien laissent aussi leurs chiens promener de manière qu'ils fassent leurs besoins dans le centre ancien. C'est pire parce que c'est dans la zone urbaine. C'est extrêmement compliqué. On pourrait éventuellement verbaliser mais, encore une fois, il faut que l'on soit présent au moment où cela se passe. C'est de l'incivisme pur et c'est à tout un chacun de respecter tous les règlements, et de respecter son prochain aussi parce que tout le monde est impacté, bien évidemment.

**Mme BERTAGNA**.- Ne pourrait-il pas y avoir une nouvelle campagne à ce niveau ou une distribution de tracts de façon à relancer la chose ?

**M. CANOVAS**.- Il y a des campagnes qui sont réalisées. Je prends pour exemple le centre ancien, où nous avons travaillé avec M. Nunez, nous avons répertorié les propriétaires de chiens qui vivaient dans le centre ancien et nous les avons sensibilisés à cette difficulté. Un nombre important de personnes a été alerté par ce phénomène, l'a entendu et prend des dispositions, mais nous avons toujours d'autres personnes pour lesquelles, malheureusement, ça leur passe complètement au-dessus et qui continuent à laisser les chiens divaguer et déféquer sur la voie publique. Nous avons eu quelquefois la chance d'interpeller ces personnes et elles ont été verbalisées, mais il faut leur tomber dessus. A moins, comme le disait M. Nunez, de les taper fort. Mais vous savez, quelqu'un qui fait preuve d'incivisme le fera toute sa vie.

**M. NUNEZ**.- Cela permettrait d'augmenter les recettes de la Commune. Après tout, nous avons investi dans des caméras et il y en a 10 dans le centre ancien.

**M. CANOVAS**.- Je me permets de vous répondre concernant les caméras. Il est très compliqué de verbaliser un propriétaire de chien avec une caméra parce que, même si, dans l'absolu, on voit la personne, il faut l'identifier, avoir son identité, etc. Avec les caméras on verbalise notamment les véhicules en stationnement anarchique parce qu'on a la possibilité de lire la plaque d'immatriculation et d'identifier le propriétaire. Avec un chien c'est beaucoup plus compliqué. Nous pouvons éventuellement identifier le propriétaire d'un chien qui vient régulièrement sur une rue et

nous pouvons aller voir cette personne, mais il est extrêmement compliqué de verbaliser les propriétaires de chiens avec les chiens. Ce n'est pas la destination première de la caméra.

**M. BOUCHAUD**.- Après il reste l'ADN.

**M. CANOVAS**.- Nous n'avons pas encore reçu les tests.

**M. BOUCHAUD**.- La question numéro 3 : « Chemin du Rouquier, entre le plateau des Bolles et la rue de la Farandole. Je me permets de vous signaler encore une fois la dangerosité de ce chemin dû au grand nombre de piétons (essentiellement des collégiens et des lycéens) qui l'emprunte et à la vitesse excessive de certains automobilistes ».

La réponse : « M. Eric Casado, Adjoint délégué à l'urbanisme et à la gestion du domaine public, s'est rendu sur place. Une solution a été envisagée afin que cette voie soit utilisée... »

**M. CASADO**.- Stop ! Ce n'est pas bon. Je vais faire d'une pierre deux coups avec les questions 3 et 4. Au départ nous voulions en faire une liaison douce mais ce n'est pas possible pour l'instant, nous avons donc mis des panneaux, un peu comme pour la route du Tour de l'Etang d'ailleurs, des espaces partagés entre piétons et cyclistes. Ce que nous allons faire, nous allons sécuriser le côté Grande Conque avec une glissière en bois renforcée tout le long. M. Benchenafi a chiffré l'opération. Vous avez vu que nous avons mis des bordures en béton pour empêcher le ruissellement des eaux. Ces ruissellements ne sont pas prévus, mais quand nous ferons ces travaux de glissière je leur demanderai de travailler pour que l'on ait tout le long de la Grande Conque... Pas un caniveau mais au moins un muret qui empêche les eaux de partir. Et tout le long de ces murets nous installerons des glissières en bois. Cela va permettre d'éviter que les voitures ne partent en bas. Et la deuxième chose que nous allons faire, si nous le pouvons, c'est quelques refuges à certains endroits, dans le confortement, pour que les mamans avec des poussettes puissent se mettre à l'abri. Et nous allons aussi mettre deux ralentisseurs.

**Mme BERTAGNA**.- Cela va faire beaucoup de bruit.

**M. CASADO**.- Non. Ce ne sont pas les coussins berlinois, ce sont les plateaux trapézoïdaux en dur. Ce ne sont pas ceux en composite qui font du bruit. Cela va permettre de réduire la vitesse, et avec la protection, à la fois pour les eaux et la barrière, nous aurons un chemin qui sera plus sécurisé que ce qu'il est aujourd'hui.

**Mme BERTAGNA**.- A partir du moment où il y aura la barrière, est-ce que les jeunes pourront y passer derrière ?

**M. CASADO**.- Pour quoi faire ?

**Mme BERTAGNA**.- Pour marcher à l'abri. En sécurité.

**M. CASADO**.- Non. Le chemin est un peu plus large par endroits. Nous allons faire cet aménagement avec du bon sens. Nous avons fait la même chose aux Heures Claires, chez Lara, la descente de Saint Pierre où nous avons mis la glissière. C'est le chemin de Saint Pierre ?

**M. FERNANDEZ**.- Le chemin du Mas des Quatre Vents.

**M. CASADO**.- Oui. Après les Quatre Vents, en descendant à droite. Nous avons mis cette glissière en bois tout le long.

**Mme BERTAGNA**.- Ce sont des travaux qui sont prévus pour quelle période ?

**M. CASADO**.- 2019. Juré craché.

**M. BOUCHAUD**.- Nous avons fini avec Mme Bertagna. Je vous remercie.

Une question écrite de Mme Godart Dominique, ici présente. « Bonsoir, j'aimerais porter à l'ordre du jour la question suivante : où en sont réellement les propositions chiffrées pour la mise en place de la rampe d'accès à Notre Dame de Beauvoir pour les personnes à mobilité réduite ? ». Ce dossier est à l'étude depuis juin 2018.

**M. CASADO**.- Je ne suis pas trop sur le dossier. Je l'ai suivi par rapport à l'accès PMR mais la partie technique est très compliquée. M. Benchenafi et moi-même sommes allés sur place et il est très compliqué de faire une rampe PMR avec 17 % de déclivité. La solution envisagée coûte 50 000 € et c'est un monte-charge public, un ascenseur, allié à une rampe.

**M. BENCHENAFI.**- Pour faire simple, ce ne sont que des préconisations que nous devons soumettre à l'Architecte des Bâtiments de France. Nous nous sommes rencontrés avec M. Blanc sur place... Parce qu'il est vrai que M. Bouchaud n'a pas osé tout lire mais vous avez été sévère envers nous. Mais ce n'est pas grave, ce n'est pas un problème, j'assume.

**M. CASADO.**- Nous n'avons pas lu entièrement la question parce qu'il est vrai qu'elle est sévère.

**M. BENCHENAFI.**- Mais cela tombe bien parce que pour le Jour de l'An je cherchais un costard.

**Mme GODART.**- Je m'adresse à M. le Maire.

**M. BENCHENAFI.**- Ce n'est pas grave, Madame Godart, nous allons tâcher de trouver une solution. Je vais commencer par cela : à l'impossible nul n'est tenu. Je rappelle que ce bâtiment date du XIII<sup>ème</sup> siècle, il y a donc 8 siècles qui nous contemplent. Nous sommes arrivés sur place et c'est un site très particulier, avec des rampes à 20 % en moyenne, assujetti aussi aux Architectes des Bâtiments de France puisque le monument a été classé monument historique en 1997. Par la suite nous sommes venus sur place, et vous savez que nous sommes aussi contraints, les Villes sont contraintes depuis 2005 par la loi Handicap. Je le dis pour que tout le monde puisse écouter, la loi Handicap a été durcie en 2015 parce que les collectivités locales et territoriales ne l'ont peu ou pas respectée. Nous sommes en plein dedans puisque nous avons aussi mis en route un agenda d'accessibilité programmée qui peut répondre aussi à l'accessibilité à ces fameux ERP. Aujourd'hui le site est très complexe. Quoi que nous fassions, y compris la fameuse rampe qui a été évaluée à 20 000 €, nous devons le soumettre aux Architectes des Bâtiments de France, sans pour autant avoir la solution. Aujourd'hui nous ne l'avons pas, pour une raison simple c'est que le remède risque d'être pire que le mal. En créant cette rampe, lorsque nous allons venir épouser en lieu et place des escaliers, puisque nous l'avons vu ensemble, et si nous épousons le profil en long nous supprimons quelques escaliers sur 1,50 m, sur une largeur réglementaire, ensuite nous avons des paliers, et nous restons toujours entre 15 et 25 % environ, ce qui peut poser de gros soucis.

**Mme GODART.**- Et de 0 à 0 ce n'était pas possible ?

**M. BENCHENAFI.**- C'est impossible, Madame. Vous supprimez l'escalier, vous tirez un cordeau, on a un point bas et un point haut, la pente est exactement la même. Il ne faut pas sortir de Saint Cyr pour comprendre cela. Nous rencontrons l'Architecte des Bâtiments de France le 15 janvier prochain à 10h30, nous allons lui proposer, d'une part un monte-charge –je crois qu'une simulation a été faite– nous allons travailler surtout sur l'insertion paysagère puisqu'il faut que ce soit intégré au site –c'est ce que demande l'ABF– et en même temps, la rampe aussi. Parce que nous ne pourrions pas faire n'importe quoi. A savoir qu'il va nous orienter sur les types de matériaux à mettre en œuvre pour ne pas dénaturer le site.

Et si je dois rajouter quelque chose, puisque je connais maintenant l'histoire par cœur, la place de stationnement, nous en avons discuté, elle n'est pas conforme, j'en suis conscient. C'est ce que vous avez écrit, mais vous prêchez un convaincu. Si ce n'est que c'était à but dissuasif. Parce que vous avez tout type de handicap, vous pouvez avoir quelqu'un qui est blessé, quelqu'un qui est malvoyant, donc cela permettait aussi de maintenir cet espace-là libre et d'éviter tout stationnement intempestif. J'espère avoir été suffisamment clair.

**Mme GODART.**- Oui, vous répondez totalement aux questions que je me posais. Quand j'ai commencé à m'inquiéter du manque de réponse j'ignorais que M. le Maire avait été hospitalisé. Nos courriers se sont donc croisés...

**M. BENCHENAFI.**- Je ne vous en veux pas.

**Mme GODART.**- Non, personne ne s'en veut. Mais c'est pour cela que mon courrier a peut-être paru un peu dur ou franc du collier, mais c'est pour connaître...

**M. CASADO.**- Plutôt franc du collier, oui.

**M. BOUCHAUD.**- Vous avez parlé de poudre aux yeux.

**Mme GODART.**- Oui. J'ai les doubles. L'essentiel c'est que les dossiers avancent.

**M. CASADO.**- Bien sûr. On s'en occupe.

**M. BENCHENAFI.**- Je conclus, cela ne dépend plus de nous. Financièrement, oui, il faudra faire un choix.



**Mme GODART.**- Nous allons attendre ce que vont dire les Architectes des Bâtiments de France. Si ça passe, tant mieux, sinon, nous nous résignerons et nous comprendrons tout à fait que ce n'est pas possible. Mais il faut tenter.

**M. BENCHENAFI.**- C'est inscrit aussi dans la loi Handicap. C'est-à-dire qu'à un moment donné, lorsque vous avez des contraintes financières, techniques, économiques et autres, malheureusement parfois ce n'est pas possible.

**Mme GODART.**- Je le comprends. Vous serez quand même bien habillé à Noël.

**M. BOUCHAUD.**- Merci.

Nous avons gardé le meilleur pour la fin, bien sûr. M. Giuntini nous a envoyé 3 courriers qui ont trait à la quiétude des Charmilles.

Le premier est de M. Degioanni en date du 3 décembre. « Entrée des Charmilles en venant de Martigues : tailler haie vive de façon à avoir une meilleure visibilité quand un piéton traverse pour aller vers Istres. A voir ».

« L'intervention est programmée fin décembre 2018 ». Ce sera donc dans pas longtemps.

**M. CASADO.**- Il ne reste pas longtemps. Dis plutôt fin janvier.

**M. GIUNTINI.**- Ce sera dans le courant 2019, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019.

**M. BOUCHAUD.**- Nous allons dire le premier semestre.

Le deuxième courrier est de M. Garcia. « La plantation des 3 arbres rue Boréale pour 2018 ou 2019 ? C'était prévu pour octobre 2018 ». Nous sommes encore dans les temps quand même, octobre novembre.

« La plantation des arbres pour un montant de 3 745 € a été reportée en 2019 », entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre.

**M. CASADO.**- Nous allons le faire.

**M. BOUCHAUD.**- Deuxième question. « Allée de la Ritournelle. Quelle date pour les travaux et éclaircissements des haies, surtout autour des points d'éclairage ? ».

« Les haies ont été taillées en octobre 2018 par l'Association Amélie et M. Giuntini était satisfait de l'entretien ».

**M. GIUNTINI.**- Tout à fait.

**M. BOUCHAUD.**- Le troisième courrier est de M. Dhellin...

**M. GIUNTINI.**- Là, je n'y suis pour rien. (Rires.)

**M. BOUCHAUD.**- « Il y a, comme je l'ai demandé dans la dernière réunion du Conseil de quartier Est, dans le lotissement, à proximité de mon domicile, les anneaux verts toujours rouillés, et de plus, le muret entourant l'anneau qui fait face au 13 de la rue de l'Arlésienne se fend, ce qui risque un jour de faire chuter l'anneau. Il faudrait y mettre un cintrage et le remaçonner afin qu'il tienne ».

« Les services techniques municipaux procéderont à la vérification des anneaux verts et à l'état du muret ». Monsieur Benchenafi, vous avez tout noté ?

**M. CASADO.**- Il est au courant.

**M. BOUCHAUD.**- « Un chiffrage a été réalisé par les services techniques municipaux consistant en la reprise complète du giratoire pour 25 000 €. Lors de la réunion d'arbitrage, cette demande sera étudiée ».

**M. CASADO.**- C'est la sortie du stade nautique.

**M. BOUCHAUD.**- « Enfin, il faut toujours s'avancer au sortir de l'ancienne Caisse d'Epargne où les arbustes n'ont pas été taillés suffisamment en longueur. Voilà c'est tout, bonnes fêtes à toutes et à tous. Je serai, lors de la réunion, dans mon Nord natal, et le 22 décembre à Bollaert pour voir une victoire lensoise contre Ajaccio ». (Rires.)

**M. CASADO.**- C'est pour le maire ça.

**M. BOUCHAUD**- « Une taille a été effectuée en août 2018 pour améliorer la visibilité et la prochaine est programmée en février 2019 ».

Nous en avons fini. Est-ce qu'il y a d'autres CIQ qui avaient des questions ? Mme Cambillau pour le CIQ des Heures Claires.

**Mme CAMBILLAU**- J'ai 2 questions concernant la sécurisation du quartier. Les Heures Claires, c'est une ceinture entourée d'arbres. J'ai signalé par 2 courriers que plusieurs accès incendie étaient condamnés depuis plusieurs années, personne n'est venu voir, personne n'est intervenu. J'ai signalé que plusieurs riverains occupaient l'espace public sans droit ni titre et je n'ai eu aucune réponse au courrier. Y a-t-il une possibilité déjà pour que quelqu'un me contacte et que l'on voie peut-être sur place ?

**M. BOUCHAUD**- Nous allons donner la parole à M. Olivier Mayor.

**M. MAYOR**- Madame la Présidente, je reste à votre disposition et si vous souhaitez que je vous donne mes coordonnées pour m'envoyer le mail directement, dès après la réunion de police municipale mon directeur prendra attache avec vous et vous donnera les coordonnées, ou pour fixer un rendez-vous avec lui, ou avec moi, si vous l'estimez utile, au regard des éléments que vous venez d'apporter.

**Mme CAMBILLAU**- Très bien. J'attends donc le mail.

Deuxième question. Mme Barrat a évoqué le protocole d'accord pour la vidéosurveillance, ou quelque chose comme cela, le plan sur la commune. Nous en avons parlé l'année dernière et nous avons évoqué des caméras à l'entrée du quartier. Les Heures Claires c'est ceinturé, il y a une entrée et une sortie. On peut parler d'Armanet et du conservatoire de musique. Est-il possible que cette année nous voyions les caméras arriver ?

**M. CASADO**- Nous vous répondrons, parce qu'il y a un programme de 30 caméras... Il y a plusieurs tranches. Il y a déjà un gros travail au niveau du PC parce que nous allons installer 30 caméras et il va donc falloir agrandir pour y installer plus de télévisions. Je n'ai pas ce programme de 30 caméras et je ne sais pas s'il y en a qui sont prévues aux Heures Claires. Mais il y en aura forcément après sur le port, quand nous en ferons l'extension. Il y aura des caméras en bas, au niveau des restaurants et de la future base nautique, mais ensuite, dans le quartier... Où ? Avec quoi ? Pourquoi ? A quel endroit ? Je ne sais pas. Aujourd'hui les caméras sont surtout orientées sur des ronds-points, sur les entrées de ville, sur les équipements publics. Dans les quartiers c'est quand ce sont les bailleurs qui les installent avec notre réseau pour que l'on puisse vérifier s'il y a des soucis dans les cités. Mais ce sont les bailleurs qui le font. En revanche, il n'y a pas de caméras... Olivier pourra peut-être préciser, mais l'on n'a pas de caméras pour vérifier une voie ou... A moins qu'il y ait quelque chose de particulier, un équipement...

**Mme CAMBILLAU**- En fait, il y a de plus en plus de passages.

**M. CASADO**- Où vouliez-vous la caméra ?

**Mme CAMBILLAU**- Une à l'entrée, une à la sortie, parce que nous avons bien tous convenu et constaté qu'il y avait des allées et venues importantes les week-ends, aux congés scolaires, avec les jeunes qui viennent fumer en bas.

**M. CASADO**- Mais entrée et sortie de quoi ?

**Mme CAMBILLAU**- Du quartier.

**M. CASADO**- Du quartier des Heures Claires ?

**Mme CAMBILLAU**- Ils s'installent en bas et l'on ne peut pas les *choper*. Ils repartent à 2h du matin ou peu importe l'heure, ils sont frais comme des gardons et ne se font jamais arrêter. Peut-être qu'avec les vidéos ça va les dissuader de venir jusque-là. On ne veut pas attendre qu'il y ait un accident.

**M. CASADO**- Mais quand tu parles d'entrée du quartier, les Heures Claires c'est grand.

**Mme CAMBILLAU**- Il n'y a que deux routes. Soit on rentre par Armanet, soit par l'école de musique.

**M. CASADO**- On mettrait donc une caméra à chaque entrée et sortie ? C'est tout ?

**Mme CAMBILLAU**- Pourquoi pas. On ne demande pas à en mettre devant chaque maison.

**M. CASADO**- Mais cela servirait à quoi ?

**Mme CAMBILLAU**.- Filtrer.

**M. CASADO**.- S'il y a des délits qui se font en bas, que va-t-on vérifier ? Les voitures qui sortent ? Et l'on va dire « C'est cette voiture qui a fait... »

**Mme CAMBILLAU**.- Moi je suggère. Vous me dites oui ou non.

**M. CASADO**.- Il ne faut pas non plus s'imaginer que l'on fait tout ce que l'on veut avec la vidéosurveillance. Comme le disait tout à l'heure M. Canovas, il expliquait que l'on pouvait vérifier les plaques d'immatriculation mais qu'il fallait que la caméra soit dessus. Quand on voit une voiture sortir on ne peut pas dire « C'est cette voiture-là qui a fait un délit » ou « Ce sont ces jeunes qui ont fait des sottises dans le quartier ».

**Mme CAMBILLAU**.- Je me suis mal exprimée. En fait l'année dernière ce n'est pas moi qui ai posé la question mais la réponse avait été « Oui, la vidéosurveillance sera installée dans le quartier ». C'est pourquoi je repose la question.

**M. CANOVAS**.- Si vous me permettez, je peux vous apporter une première réponse. Beaucoup de caméras vont arriver durant l'année 2019 mais bien évidemment il y a des priorités. La priorité est de réhabiliter notre centre de supervision qui a été établi en fonction d'un certain nombre de caméras. M. le Maire a souhaité que nous augmentions leur nombre sur la ville et en priorité des caméras qui sont installées en association avec les bailleurs sociaux. Nous allons donc installer un certain nombre de caméras, une trentaine, dans l'année 2019, dans des quartiers comme le Prépaou, la Prédina, etc. Ce sont des caméras que nous allons installer en association avec les bailleurs qui participent au financement.

La deuxième tranche qui est proposée sur l'année 2019 porte sur la sécurisation des écoles. Cela a été la priorité du projet qui a été développé sur l'année 2019. Les écoles ce sont nos enfants et il faut les protéger en premier lieu, toutes les écoles seront donc équipées de nouvelles caméras au niveau des entrées. Il est bien évident que sur les prochaines tranches sur lesquelles nous allons travailler en 2020 il y aura certainement d'autres caméras qui seront positionnées à des endroits à la fois stratégiques et à la fois difficiles, comme peut-être notamment le quartier où éventuellement nous pourrions mettre une caméra à l'entrée. Il est tout à fait pertinent de mettre une caméra là, bien sûr. Cela nous permettra éventuellement de réguler le flux de circulation, de voir les allées et venues de certaines personnes, mais nous ne pouvons pas en installer partout. D'abord parce que cela nécessite une grosse transformation au niveau de notre centre de supervision. Plus vous mettez de caméras, plus vous avez d'enregistrements d'images, et plus vous avez d'enregistrements d'images, plus il est nécessaire de mettre des serveurs qui sont en capacité de les recevoir. Nous avons la possibilité effectivement de mettre 400 caméras mais cela a un coût. Il y a la caméra, le génie civil, et ensuite il y a l'exploitation de ces images. C'est extrêmement coûteux et compliqué à réaliser. Il faut aussi avoir de la fibre optique pour avoir une qualité d'image qui puisse nous permettre d'exploiter toutes les données enregistrées. A ce jour, les premières caméras qui seront placées en 2019 sont celles que nous avons prévues en association avec les bailleurs, et la deuxième tranche qui va aussi se produire en 2019 portera sur toutes les caméras qui seront installées aux abords des écoles. Cela a été l'une des priorités de M. le Maire, ce que tout le monde peut comprendre au vu des événements et des situations compliquées que nous vivons au niveau national et international. Il est bien évident que la priorité est la protection de nos enfants. Et ensuite, sur la dernière tranche, M. le Maire a prévu d'installer d'autres caméras sur des quartiers, comme le vôtre peut-être, mais de toute façon tous les quartiers restent à l'étude et dans les années à venir nous augmenterons bien évidemment notre capacité de lecture.

**Mme CAMBILLAU**.- Très bien, je vous remercie.

Et pour terminer, j'ai informé M. le Maire par courrier que la végétation avait poussé de manière extraordinaire dans le quartier et que plusieurs endroits s'étaient dégradés. Je voudrais donc savoir s'il y a une politique de surveillance des zones rouges. Y a-t-il un service qui passe régulièrement, ou y a-t-il quelqu'un à contacter ? Par exemple, il y a un morceau de falaise où il y a une source qui sort alors qu'elle ne sortait pas avant, est-ce que nous vous appelons directement ? C'est très récent, cela date de cette semaine et je n'ai pas encore fait le courrier. C'est par rapport aux dernières pluies.

**M. BOUCHAUD**.- Vous avez rencontré M. Dhellin, non ?

**Mme CAMBILLAU**.- Pas récemment.

**M. CASADO**.- Il n'y a pas de surveillance spéciale sur les zones rouges. La surveillance consiste en l'interdiction de construire. Mais il n'y a pas de surveillance particulière. Sauf quand il y a un éboulement où là, effectivement, nous faisons venir un Bureau d'études pour voir si nous pouvons faire des purges. C'est le cas actuellement au chemin du Safre, autour de l'Etang de l'Olivier, mais il n'y a pas une surveillance ou un agent qui passe pour vérifier. Si on nous le signale, nous envoyons quelqu'un pour voir ce que nous pouvons faire, mais ce n'est pas

parce que c'est en zone rouge qu'il y a une surveillance d'un agent, de la DDTM ou de quoi que ce soit. D'ailleurs c'est la DDTM qui est là-dessus. C'est le territoire.

**M. TRICON**.- Par rapport à la végétation ?

**Mme CABBILLAU**.- Il y a plusieurs choses. Les pluies ont fait apparaître, soit des infiltrations qui n'existaient pas, ou qui existaient par le passé et que nous ne voyions plus depuis plusieurs années, notamment au-dessus de chez M. Deprez par exemple, au-dessus du quartier où habite François Marchesi. Alors là il y a deux choses, il y a de l'eau et de la terre. Donc soit ce sont les travaux au-dessus, soit ce sont des infiltrations, mais je ne sais pas si vous avez eu l'information, moi je l'ai depuis hier.

**M. CASADO**.- Marc est allé voir M. Deprez.

**M. FERNANDEZ**.- Je l'ai rencontré mercredi et il m'a signalé effectivement des sources apparues sur la falaise et qui n'existaient plus depuis pas mal de temps. Il a évoqué également la vérification de la falaise et des quelques pins qui sont morts ou déracinés pour mettre en sécurité justement le front rocheux.

**Mme CABBILLAU**.- C'est parfait. Il reste encore la falaise de l'autre côté, mais à ce moment-là nous pouvons peut-être nous mettre en relation, je vous montrerai cela. Merci.

**M. BOUCHAUD**.- Merci, Madame. La dernière question sera pour M. Secchi qui a levé la main tout à l'heure.

**M. SECCHI**.- Je voulais savoir si vous aviez des informations concernant les riverains qui sont restés plus de 24 heures sans électricité la semaine passée.

**M. CASADO**.- L'électricité de chez eux. Pas l'éclairage public ?

**M. SECCHI**.- Oui. Tout a été coupé, et je pense que l'électricité publique également. Nous avons téléphoné à Enedis qui nous a demandé de nous retourner vers vous parce qu'il semblerait que vous ayez des informations.

**M. BOUCHAUD**.- M. Garcia, qui est à côté de moi, a été pénalisé, il va donc peut-être pouvoir répondre rapidement.

**M. GARCIA**.- Effectivement, comme beaucoup de monde, je suis resté dans le noir pendant un peu plus d'une journée. Les quartiers qui étaient affectés étaient Sorbes, Blaqueiron et Le Paty. Nous n'avons pas les informations puisqu'au fur et à mesure on nous annonçait un rétablissement 2 heures après, pendant une journée et demie. Les informations que j'ai pu avoir c'était en allant voir les agents. Ils pensaient qu'il y avait un problème de boîte moyenne tension, donc pendant presque une journée ils ont cherché un défaut sur une boîte, et au final c'était un problème de ligne aérienne et ils ont trouvé en pied de poteau des isolateurs qui avaient été criblés de balles. C'était au-dessus du Miouvin. Ils ont donc fait la vérification de toutes les liaisons en aérien et ils ont renvoyé le lendemain après-midi.

**M. BOUCHAUD**.- Merci, Monsieur Garcia. Nous finissons avec Mme Gaube.

**Mme GAUBE**.- Juste une question, nous n'avons plus d'abri de bus côté CEC. Il a volé en éclats suite à un accident il y a un mois de cela et depuis il n'y a plus d'abri de bus. Pour les écoliers, collégiens, lycéens et autres...

**M. CASADO**.- C'est un Decaux ?

**Mme GAUBE**.- Va-t-il être remplacé par un nouvel abri de bus en verre, ou en dur ?

**M. BENCHENAFI**.- J'ai moi aussi constaté qu'il avait volé en éclats mais je ne sais pas si une suite a été donnée à la Régie des transports. Je donnerai suite.

**Mme GAUBE**.- J'ai fait « Allo Travaux » et la police municipale...

**M. CASADO**.- Nous vous ferons un courrier de réponse en fonction de Decaux.

**M. BENCHENAFI**.- Je vais être sincère, ce n'est pas remonté jusqu'à moi, sinon j'aurais eu des éléments de réponse.

**Mme GAUBE.**- Au niveau de la sécurité ce n'est pas génial. Il y a des trous, ils ont mis des petites barrières mais elles ont volé dans les buissons.

**M. BOUCHAUD.**- Nous vous tiendrons au courant.

Il ne nous reste plus qu'à vous remercier d'avoir été patients, de nous avoir écoutés et d'avoir été présents. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes à toutes et à tous et à l'année prochaine.

***La séance est levée à 19 heures 55.***